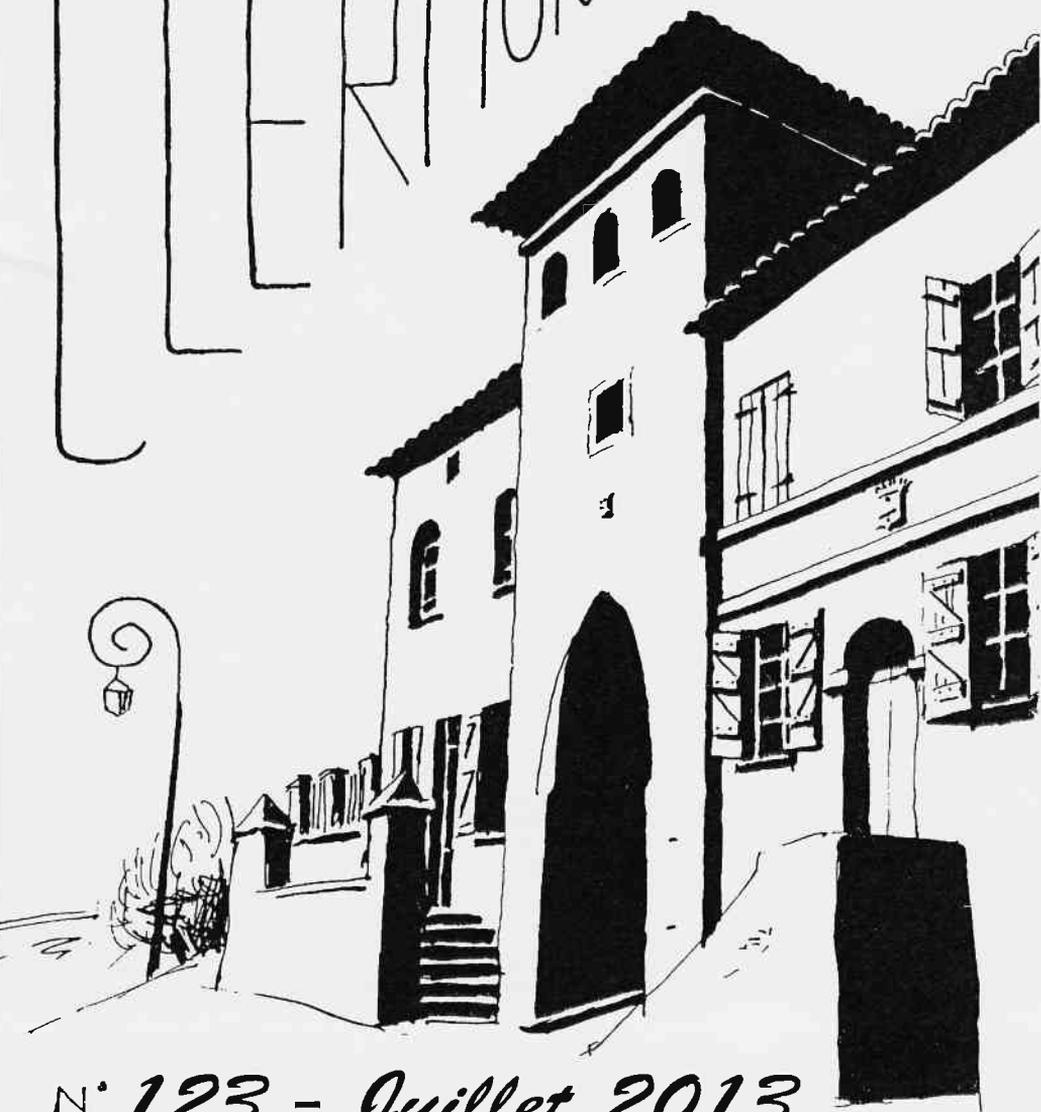


L'AUTAN

CLERMONT DE



N° 123 - Juillet 2013

# SOMMAIRE

**BILLET DU MAIRE** .....pages 3 et 4

## **COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX**

\* du 20 mars 2013..... pages 5 à 8

\* du 25 avril 2013 .....pages 9 à 11

**MARMOTTES ET MARMOTS** .....pages 16 à 18

**LE REPAS DES AINES** ..... page 19

**PELERINAGE DE NOTRE-DAME DES BOIS** ..... page 20

**DU COTE DE LA MATERNELLE** .....pages 21 et 22

**« TEMPS FORT »**.....pages 23 et 24

**DEFILE DEVANT LE FORT** .....pages 23 et 24

**DONATION LOUIS LATOUR**.....pages 29 et 30

**IN VINO VERITAS**..... page31

## **INFORMATIONS DIVERSES**

\* Collecte des encombrants ..... page 4

\* Révision du POS ..... page 11

\* Calendrier des permanences ..... page 12

\* Elections : ce qui va changer ..... page 13

\* Itin' errances ..... page 14

\* Bassins de vie en expérimentation..... page 27

\* Les Rendovales ..... page 28

\* Marche intercommunale ..... page 30

**ETAT CIVIL**..... page 2

## ETAT CIVIL

### **Mariage :**

*Marie LEBLANC et Cédric, Jean, René STOFFT  
le 06 Avril 2013*

### **décès :**

*Ernestine, Marie-Jeanne CORNEIL, veuve CAPPELLETTI  
le 01 Mai 2013*

## **Le billet du Maire,**

2013 est à mi parcours mais restera très certainement dans la mémoire collective, tant les facteurs météorologiques, économiques et sociétaux que nous rencontrons, contribuent à en faire une année atypique.

Parmi ceux-ci, c'est certainement la météo qui affecte le plus notre comportement. En effet, après un hiver particulièrement pluvieux et peu ensoleillé, le printemps, qui a pris le relais, n'a pas apporté ces sentiments de joie et de gaieté que nous procure l'arrivée des beaux jours.

Pire, en cette fin de printemps, les habitants de nombreux villages pyrénéens ont vécu des moments très difficiles, à la suite des inondations exceptionnelles qui ont frappé leur territoire.

Notre commune a été victime, à un degré moindre, de ces aléas météorologiques qui ont provoqué des affaissements de terrains, et l'effondrement d'une partie d'un mur en retour du Pont de «Rive d'eau».

Les études pour la remise en état de cet ouvrage ont permis d'en fixer le coût à 150 000€. Malgré la période difficile à laquelle nous devons faire face, l'aide des Collectivités Territoriales et de l'Etat sera sollicitée pour cette opération qui reste la priorité de l'action municipale cette année. Si la consultation d'entreprises s'avérait fructueuse, les travaux pourraient débuter en septembre pour s'achever à la fin de l'année.

Les autres projets importants qui occupent le Conseil Municipal sont la poursuite du PLU, qui fait l'objet d'un

article spécifique dans ce numéro, et le remplacement des menuiseries extérieures des bâtiments communaux (ancienne Mairie, Presbytère, et Restaurant) dont les travaux débiteront après l'été.

Malgré cette morosité ambiante, nous avons pu assister à de nombreuses manifestations qui ont marqué la vie locale. Il s'agit du traditionnel repas des aînés qui s'est tenu au « Grain de sel », de la kermesse des écoles, et les désormais « Temps forts de Clermont », qui pour leur 4<sup>ème</sup> édition et malgré la météo, ont atteint leur rythme de croisière, avec une programmation de grande qualité.

Enfin, il convient de ne pas passer sous silence, la célébration de passation de commandement du 3<sup>ème</sup> Escadron de Livraison par Air du 1<sup>er</sup> régiment de Train parachutiste basé à Franczal, qui s'est déroulée devant le Fort. Par sa délocalisation, cette manifestation très symbolique nous fait prendre conscience du rôle important que représente la défense nationale pour notre pays. En effet, cet escadron a été engagé sur des opérations extérieures, et tout dernièrement au Mali.

Pour conclure, il ne reste plus qu'à vous souhaiter de bonnes vacances, à travers un bel été.

*Daniel ZANCHETTA*

## **La COLLECTE DES ENCOMBRANTS ELECTRIQUES ou ELECTRONIQUES**

**Aura lieu le 30 SEPTEMBRE**

*Prière de les sortir la veille au soir*

# Compte rendu du conseil municipal du 20 mars 2013

*par Françoise Grebille*

Présents : D.Zanchetta, S.Attali , G.Baillé, G. Barrichello, R. Carraretto, F. Gréville, C. Lesage, G.Massat, P. Grivet,  
Excusée : L.Tribouloy Lainard

La séance est ouverte à 21h15

## **Ajout d'un point à l'ordre du jour**

Il est proposé d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- délibération concernant le PLH

Accepté à l'unanimité.

## **Approbation du compte rendu du conseil du 6 février 2013**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## **Vote du compte administratif et du compte de gestion de la commune**

Philippe Grivet présente le compte administratif :

Fonctionnement : la clôture de l'exercice fait apparaître un total de 277 116.39€ en dépenses et 337 825.45€ en recettes, soit un résultat positif de 60 709.06€. A ce résultat, il convient de rajouter les excédents antérieurs reportés : 89 587.99€. Le résultat à affecter est donc de 150 297.05€.

Investissement : les dépenses de 2012 s'élèvent à 89 012.33€ et les recettes à 172 292.08€.

Nous obtenons donc un résultat positif de 83 279.75€ ; de ce résultat il faut déduire le solde d'exécution d'investissement

reporté : 96 736,94€ ce qui donne un solde négatif de 13 457,19€, mais aussi les Restes à Réaliser (solde négatif de 32 982,53€). Nous avons donc un besoin de financement de 46 439,72€.

Le compte administratif communal est mis au vote du conseil par Mme Barichello, le maire n'y participant pas. Il est approuvé à l'unanimité.

Le compte de gestion du percepteur conforme au compte administratif est également approuvé.

### **Vote du compte administratif et du compte de gestion du CCAS**

Ginette Barichello présente le compte administratif du CCAS et le met au vote en l'absence du maire : il est approuvé à l'unanimité des présents.

Le compte de gestion du percepteur conforme au compte administratif du CCAS est également approuvé.

### **Affectation du résultat**

Philippe Grivet propose d'affecter le résultat de l'exercice 2012 de la manière suivante :

Pour le budget communal, 46 439,72€ en investissement (ce qui permet de couvrir le besoin de financement) et 103 857,33€ en fonctionnement.

Pour le CCAS, le solde (1 009,58 €) est reporté sur le budget du CCAS.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

### **Vote des taux d'imposition**

Le Maire propose au Conseil le maintien de la part communale de chacune des taxes perçues (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti). Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

### Vote des budgets primitifs de la commune et du CCAS

Le budget est présenté par Philippe Grivet.

Fonctionnement : total de 400 231.33€

Investissement : total de 265 157.19€

Le budget est mis au vote après présentation détaillée des différents postes budgétaires. Il est approuvé à l'unanimité.

Les subventions aux associations sont présentées par Françoise Grebille et mises au vote une à une ; elles sont approuvées à l'unanimité des votants (Françoise Grebille et Philippe Grivet ne prennent pas part au vote). Ces subventions ne seront versées aux associations que lorsque celles-ci auront fourni le rapport financier de l'exercice 2012. Il leur sera fait un courrier en ce sens.

|                      |      |
|----------------------|------|
| ACCA                 | 100  |
| AURECLER             | 200  |
| Caminarem            | 300  |
| Comité des fêtes     | 1500 |
| Marmottes & M.       | 100  |
| Timija               | 100  |
| Coopérative scolaire | 600  |
| Fanette              | 150  |
| itinérance           | 100  |
| Pastel               | 100  |
| Restau du cœur       | 400  |
| Secours populaire    | 500  |

### Délibération relative à la rétrocession de parcelles de l'Etat

Il s'agit de certaines voies de désenclavement, ou de leurs abords, au hameau de la Riverotte, que l'Etat souhaite

rétrocéder gracieusement à la commune. Accepté à l'unanimité.

**Délibération relative au PLH (point ajouté à l'ordre du jour)**

Les communes doivent se prononcer sur une délibération précisant la notion d'accession à la propriété « à des prix abordables » qui a été voté par le SICOVAL en conseil communautaire. Accepté à l'unanimité.

**Questions diverses :**

- la date du repas des aînés est fixée au samedi 15 juin.
- rythmes scolaires : en concertation avec les communes d'Aureville, Goyrans et Lacroix-Falgarde, il a été décidé de demander le report de la mise en place de la réforme (école sur 9 demi-journées) à la rentrée 2014, et ce afin de mieux pouvoir s'organiser, en particulier pour la liaison entre les différentes écoles et le centre de loisirs du mercredi.
- Demande des locataires de l'appartement de l'école : le Conseil est majoritairement favorable, sous couvert de l'accord de la directrice, à ce qu'ils puissent mettre leurs poules dans la partie privative du jardin. Il leur sera demandé de renforcer le grillage existant par des canisses ou tout autre système à leur convenance.
- Utilisation de la salle polyvalente de l'école pour des activités extrascolaires organisées par Aurecler : le Conseil souhaite avoir plus de précisions sur ces activités (nature, nombre d'enfants, mode de financement) avant de se prononcer.

La séance est levée à 23h50

# Compte rendu du conseil municipal du 25 avril 2013

*par Corinne Lesage*

Présents : D.Zanchetta, S.Attali, G.Baillé, G.Barichello,  
R. Carraretto, F. Grébille, C. Lesage, G.Massat

Excusés : P. Grivet, L. Tribouloy-Lainard

Hors conseil, présentation de l'Agenda 21 par une élue d'Issus  
membre de la commission Agenda 21 du SICOVAL.

La séance est ouverte à 21h50

## **1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 mars 2013**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## **2- Reconduction de l'adhésion à ATESAT (assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement)**

La décision est soumise au vote. Il est décidé de ne pas reconduire l'adhésion avec 7 voix défavorables à la reconduction et une voix favorable.

## **3-Information concernant la redevance incitative de déchets**

Le projet de mise en place de la redevance incitative date de plusieurs années et a été adopté très récemment par le Conseil de Communauté. Il va y avoir une enquête sur les containers des particuliers dans les semaines à venir (infos et calendrier de mise en place sur le site Web de Clermont). L'objectif attendu est d'une part de limiter les tonnages apportés à l'usine d'incinération de Bessières pour réduire les coûts (cette année le montant du marché de collecte a augmenté de 600 000 €),

d'autre part d'inciter les citoyens à mieux et plus trier les déchets. La facture pour les usagers sera partiellement établie en fonction du nombre de levées, le contrôle se faisant grâce à une puce présente sur les bacs gris. La mise en place du service par le SICOVAL se fera progressivement à compter du 1er janvier 2014 pour une durée expérimentale d'un an.

#### **4- Travaux de réfection du pont de Rivedaigue**

Les travaux devraient commencer à partir de septembre 2013. Le SICOVAL est le maître d'ouvrage des travaux routiers. Il accepte d'avancer les dépenses des travaux de l'ensemble du pool routier qui seront remboursés selon un mode à définir par la commune. En ce qui concerne le pont, une demande de subvention exceptionnelle devrait être adressée au Président du Conseil Général par le SICOVAL. La commune peut adresser d'autres demandes :

- Au Conseil Régional au titre du FRI (Fond Régional d'Intervention)
- Appel à la Réserve Parlementaire

Il est décidé à l'unanimité de demander ces subventions.

#### **5- Questions diverses**

- Le SICOVAL a signé une convention territoriale avec le Conseil Général, le Conseil Régional et la Préfecture. Dans le cadre de cette convention il est possible d'obtenir des aides financières pour certains types de projets communaux. Les membres du conseil envisagent d'adresser une demande pour des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l'école.
- L'Inspection Académique a donné son accord pour la dérogation concernant les rythmes scolaires. La réforme ne s'appliquera donc qu'à partir de la rentrée 2014 au sein du RPI ainsi qu'à la maternelle intercommunale.
- Le SICOVAL a pris certaines dispositions pour la gestion des bords de l'Ariège cet été. Un troisième agent de veille sera présent du 15 Juin au 15

Septembre. Différents petits aménagements seront mis en place pour faciliter la circulation à la Riverotte. A ce sujet, la commune doit prendre un arrêté pour interdire le stationnement d'un côté de la route à proximité de la rivière pour des raisons de sécurité. Un autre arrêté doit être pris pour l'interdiction de plonger du pont.

La séance est levée à 23h

## REVISION DU P.O.S.

A la suite de l'arrêt du projet de PLU par le Conseil municipal le 17 janvier dernier, le dossier a été transmis le 28 janvier aux personnes publiques associées qui disposaient d'un délai de trois mois pour donner leur avis.

Après analyse des réponses, un document relatif à la prise en compte de ces avis, a été élaboré. Il figurera dans le dossier d'enquête publique.

Par lettre en date du 12 juin le Président du Tribunal Administratif a désigné Monsieur Pierre-Noël DUHAMEL en tant que Commissaire Enquêteur. **Celui-ci a arrêté les dates de l'enquête publique du 19 août au 20 septembre prochain.**

Conformément à la réglementation, cette information fera l'objet de publication dans la presse et par voie d'affichage sur le territoire communal

Une information sur le site Internet de la mairie et par distribution de billets d'information sera également effectuée.

*Daniel ZANCHETTA*

## **CALENDRIER DES PERMANENCES**

de Madame la députée Emilienne POUMIROL

troisième trimestre 2013

**Vendredi 20 septembre :**

- 16 h. 30 Castanet (local de permanence)

**Vendredi 27 septembre :**

- 17 h. - 18 h. Castanet (local de permanence)

**Vendredi 18 octobre :**

- 17 h. - 18 h. Castanet (local de permanence)

**Prendre rendez-vous auprès de la Permanence  
Parlementaire**

**16 rue Gabriel JANY  
31 320 CASTANET-TOLOSAN  
Tel : 05 61 20 39 46**

**Mail : [permanence@emilienne-poumirol.fr](mailto:permanence@emilienne-poumirol.fr)**

## ELECTIONS 2014 : CE QUI VA CHANGER

*par Ch. Brustel*

La loi relative à l'élection des conseillers municipaux et des délégués communautaires prévue en 2014, et des conseillers départementaux prévue en 2015, a été définitivement adoptée.

### **Elections municipales et communautaires :**

La loi fixe à 1000 habitants (contre 3500 précédemment) le seuil à partir duquel s'applique le scrutin de liste, avec obligation de parité. Le panachage est maintenu en dessous de ce seuil.

Pour l'élection des conseillers communautaires, l'élection directe par fléchage est instaurée dans les communes de plus de 1000 habitants. En dessous de ce seuil, les modalités de désignation des délégués communautaires restent inchangées.

### **Elections « départementales » en 2015 :**

Les élections cantonales sont désormais appelées « départementales » et font l'objet d'un scrutin majoritaire binominal mixte dans chaque canton. Cette disposition permet de garantir la parité homme/femme au sein du Conseil général, tout en préservant le lien élu/territoire puisque cela reste un scrutin nominal. Il est donc prévu une diminution de moitié du nombre de cantons par le ministère de l'Intérieur. Le nombre de conseillers en Haute-Garonne sera un nombre pair : ils sont 53 aujourd'hui.

Compte tenu des **scrutins municipaux, sénatoriaux et européens prévus en 2014**, les élections départementales et régionales seront décalées à 2015.

## Itin'errances les 6, 7, 8 septembre 2013

### ***Vendredi 6 septembre : Clermont le Fort à l'église***

Concert à 21 h : Solo de Jnag Nan, musique classique chinoise

### ***Samedi 7 septembre***

#### **Lacroix-Falgarde au ramier de 14 h à 18 h**

- Animations proposées par les caravanes d'artistes
- Stand ConfluenceS

#### **Vieille-Toulouse à la maison des associations**

Concert à 21 h : Trio Tenza (musique chinoise avec piano et accordéon)

### ***Dimanche 8 septembre à Goyrans***

12 h – 14 h : Accueil des marcheurs, pique-nique tiré du sac

- Animations par les caravanes d'artistes
- Animation par ConfluenceS

14 h – 17 h : Balade/rencontre avec les artistes boucle de Goyrans à l'Ariège

- Marie Sigal (chant), Paco Labat (percussions), Thierry di Filippo (guitare manouche), Corinne Dubarry (accordéon)
- Plasticiens des caravanes, Anne Richaud, Delphine Talbot

17h – 18 h : Animation par ConfluenceS

18 h : Concert de clôture à l'église : Hôtel Samarkand (musique chinoise, oud, percussion, violon)

20 h : Repas avec les artistes et les bénévoles

Rédigé par C. Dombrowsky

## Homages à Georges Raysse

Pour tous les clermontois et en particulier pour ceux qui ont exercé des fonctions municipales, Georges Raysse, qui ne manquait aucune occasion de venir dans notre village, était devenu, au fil de ces rencontres, un visage familier et souvent un véritable ami. Outre la qualité des comptes-rendus qu'il rédigeait pour la Dépêche, on appréciait sa conversation, sa connaissance des petits et grands événements survenus dans notre région, sa bonhomie et son humour

Daniel Zanchetta, à l'annonce de son brusque décès était allé, au nom de la municipalité, se recueillir devant son cercueil, les funérailles devant par ailleurs avoir lieu dans la plus stricte intimité. Mais aujourd'hui, tous, partageant la tristesse de sa famille, tiennent à rappeler la sympathie qu'il suscitait et à lui rendre un dernier hommage.

*Le Conseil Municipal*

Chaque fois qu'une manifestation avait lieu à Clermont, on pensait aussitôt que Georges Raysse serait là pour signaler dans la Dépêche ce qui intéressait un des villages de son secteur. Et voilà que nous apprenons sa disparition après une courte mais terrible maladie. D'autres ont dit ses engagements dans la vie associative au service du bien public. Pour moi qui ai été attentive à ce qu'il écrivait sur Clermont et lui ai parfois suggéré un article, je puis témoigner de son objectivité, de son dévouement, de sa cordialité. C'était une chance d'avoir un correspondant aussi sérieux, ouvert et compréhensif.

*Geneviève DURAND-SENDRAIL*



Par Anne Delpy

Le soleil d'Artigues

En fait, je me demandais s'il était bien à propos d'évoquer notre dernière sortie raquettes de l'hiver... début avril au départ d'Artigues (avant Bagnères de Luchon), pour une édition paraissant au mois de juillet... en fait, nous sommes fin juin au moment où je me remémore nos dernières sorties et il y a encore quantité de neige dans les Pyrénées. Non, je ne vous propose pas une sortie raquettes courant juillet, quoique Françoise en eut été capable, mais je vous parlerais avec plaisir de cette sortie de début avril où le soleil rayonnait et où nous allions, pour certains, pour la première fois jusqu'au Plan de Montmajou.

D'autres Clermontois nous suivaient ce jour-là. Il avait neigé dans la semaine, le village était encore à moitié blanc, à l'instar des prairies situées juste au-dessus. Une jolie montée en partie dans la forêt et une arrivée au-dessus de la cabane et en prime, une magnifique vue sur la vallée de Luchon. Quel splendide balcon ! Cette sortie est à la portée de tous, n'hésitez pas à y aller faire un tour l'hiver prochain. Notre groupe s'est scindé en deux et nous sommes partis sur la crête que nous avons empruntée jusqu'au Plan de Montmajou. Le retour a été un peu plus délicat, un peu original sous la crête... en devers. Pas très confortable pour les genoux... Les deux Patrick filaient devant pour ne pas

nous entendre râler ! En redescendant sur le village, une grosse partie de la neige fraîche avait fondu, laissant place à un autre décor, de printemps cette fois... Nous avons donc rangé les raquettes et avons sorti les maillots de bain...

### *Le soleil et la mer*

Les marmottes à la mer... Bah oui, au mois de mai, à la sortie de l'hiver, il est normal d'aller tremper ses doigts de pieds dans la **mer**... ça m'arrange car, ayant grandi en Normandie, je n'ai jamais parlé d'océan... Les week-ends en Normandie, quand on va à la mer, on dit : « on va à la mer »... on ne se gratte pas la tête en cherchant... ce week-end, je vais à la mer ou à l'océan... Eh oui, le choix du privilégié Toulousain. Depuis que je suis ici, j'ai l'impression qu'on se fait un malin plaisir à me rappeler à l'ordre... quand je dis que je suis allée à la mer et qu'en fait, c'était à l'océan... Bref, maintenant que j'ai bien brouillé les pistes... au mois de mai, nous sommes partis un chouia plus loin que Narbonne, aux Cabanes de Fleury pour un week-end très différent... Une jolie randonnée quasi plate à travers les marais salants, les vignobles, la plage, les sables mouvants pour les plus intrépides et le fameux Gouffre de l'Œil Doux qui est bien protégé par sa colonie de moustiques. Une fois par an, nous organisons un week-end un peu atypique pour des randonneurs. Cette année, le thème était la mer et le char à voile ;-) Nous étions un groupe entier de débutants, à une exception près... Contrairement aux apparences, de nombreuses conditions doivent être réunies pour pouvoir pratiquer... Le sable ne doit pas être détrempe, le vent doit être au rendez-vous sans être trop fort... bref, après un report, nous avons pu nous régaler. Les voileux avaient un avantage sur les novices purs. Après quelques tours et exercices de chauffe, nous avons pu faire quelques pointes de vitesse... Notre benjamine Sarah a filé au vent dès la première longueur en dépit de sa petite voile et s'est

largement envolée après l'installation de la grand-voile. Son expérience en catamaran y est certainement pour quelque chose. Thomas, quant à lui, a réussi à renverser son embarcation... plus de peur (même pas peur) que de mal. Faut dire que son papa filait à fond et sans retenue. J'ai failli dépasser Arthur, notre champion de voile, mais même en lui coupant le vent, il m'a rabattu mon caquet en me laissant derrière... Ah, la pratique des régates... D'après les divers témoignages, cette expérience a beaucoup plu. Rendez-vous l'année prochaine pour une deuxième session. Après le char à voile, nous avons profité d'une jolie balade au départ de Fleury d'Aude, un sentier botanique très agréable dans une forêt aérée, avec une particularité, le mur des abeilles. Enfin, le dernier jour, une agréable sortie à vélo le long de l'Aude a clôturé ce vrai week-end ensoleillé.

Dans nos projets à court terme, des randonnées d'été, une en juillet dans la vallée d'Oueil et une vraie semaine de randonnée côté espagnol, du 3 au 9 août, avec un concept à la carte : un campement de base et chacun gère son hébergement et ses vivres. Tout le monde se retrouve pour randonner. On vous racontera tout ça lors de la prochaine édition. En attendant, bon été !

Si vous êtes intéressés par nos activités, visitez la page des associations du site Web de la mairie ([http://mairieclermontlefort.free.fr/vie\\_associative\\_clermont/index.html](http://mairieclermontlefort.free.fr/vie_associative_clermont/index.html)) ; nous y affichons les dates des sorties et éventuellement les destinations. Vous pouvez me contacter par mail ([dagmamarval@hotmail.com](mailto:dagmamarval@hotmail.com)) ou par téléphone au 05.61.91.71.26 et consulter le site Web de l'association ([www.marmottes-et-marmots.fr](http://www.marmottes-et-marmots.fr)) où vous trouverez nos sorties passées. Cliquez sur **Randos de marmots**. En dessous des **Dates des prochaines sorties**, vous pouvez accéder aux topos et aux photos des randonnées passées, classées par année, en cliquant sur leur titre.

## Environ 40 personnes au repas des aînés du 15 juin 2013

par Gérard Boudon



### Aînés et élus se sont retrouvés sous les parasols de la salle des fêtes

Le traditionnel repas des aînés a réuni le samedi 15 juin une quarantaine de seniors Clermontois (plus de 60 ans) à l'Auberge «Au Grain de sel». Son talentueux chef cuisinier leur avait concocté un repas aussi savoureux que raffiné. En raison d'une météo incertaine, le déjeuner n'a pu se dérouler en terrasse devant la mairie mais quelques parasols multicolores installés dans la salle des fêtes donnaient une ambiance estivale à cette réunion propice aux échanges amicaux et pleins de bonne humeur. Les seniors du conseil municipal de Clermont-le-Fort, monsieur le maire et Muriel Pruvot, la Conseillère Générale, étaient de la fête. En fin de repas, Ginette Barichello, au nom de la municipalité, faisait cadeau d'une belle rose à chacune des dames présentes.

Gérard Boudon Clermontois depuis 3 ans; participe à la rédaction de l'Autan; est depuis le 15 juin correspondant (à l'essai) de la Dépêche du Midi pour les coteaux de Clermont à Lacroix-Falgarde jusqu'à Pechebusque. Parmi ses premiers articles on peut noter:

- Goyrans: Petits artistes de la mémoire : les écoliers récompensés
- Goyrans: Escapades aux Ramiers sous haute surveillance
- Clermont-le-Fort: Cérémonie militaire et Défilé devant le fort

La rédaction de l'Autan lui souhaite bonne chance.

## Le pèlerinage à Notre-Dame des bois

Clermont, 26 mai 2013

Chaque printemps, la petite statue de Notre-Dame des Bois conservée dans l'église paroissiale depuis la Révolution est rapportée dans le lieu où elle a été découverte au XIV<sup>e</sup> siècle. Ce lieu qui lui a valu autrefois le nom de *Notre-Dame de Bruguières* n'est plus couvert de bruyères mais il est toujours en pleine nature, tout proche des bois et éloigné de toute habitation. Les organisateurs avaient comme d'habitude parié sur le beau temps : ce dimanche 26 mai fut la seule journée ensoleillée et chaude de ce mois de mai humide et frais. Un petit groupe de marcheurs a apprécié ces rayons printaniers en allant, par la route, du Fort au Bonnetier où les attendaient les autres pèlerins pour descendre tous ensemble en procession vers l'oratoire, orné comme toujours par des mains dévouées.

Pendant la messe, le père Léopold a souligné qu'on célébrait trois fêtes : le calendrier liturgique proposait les textes de la fête de la Sainte Trinité. En l'honneur de Notre-Dame des Bois, on ne manque pas de chanter le chant en occitan *Nostro-Damo del boscatgé...* Quant aux enfants, ils n'oubliaient pas la Fête des mères. C'est, en effet, aux enfants du catéchisme que revient l'animation de la messe : offrande des fruits de la terre, lectures, instruments de musique... Pour les paroissiens du secteur paroissial, c'est une occasion de rencontre et d'échange puisque la fête se termine par un apéritif convivial à l'entrée du chemin. Pour quelques uns, venus de Vieille-Toulouse, Vigoulet, Lacroix, Auréville ou Goyrans, c'est l'occasion de découvrir un aspect moins connu des paysages de Clermont.

## DU COTE DE LA MATERNELLE

*par Hélène DERS*

Ces derniers mois, le mot « secret » a été souvent prononcé, et bien respecté par les enfants. Pas en terme de médisance, bien sûr, mais plutôt pour réserver une plus grande joie à leurs parents. C'est ainsi qu'ils ont confectionné, peint, décoré des objets pour la traditionnelle fête des mamans et des papas, et qu'ils ont appris un joli poème choisi par les enseignants. Même nous, les ATSEM avons participé à cette opération en cachant les objets en cours de fabrication. Oui, je sais, on appelle cela de la complicité !

Que dire de ces trois derniers mois où les enfants ont appris, répété, confectionné les costumes et, pour la classe de Pascale, le décor pour le spectacle, le thème étant la musique. Rappelez-vous, je vous en avais dit deux mots dans le précédant Autan. C'est le 7 juin, par une journée ensoleillée que les trois classes ont invité parents, amis, voisins à venir les applaudir à la salle des fêtes de Goyrans. Pas un seul instant vous n'avez remarqué, et pourtant il était bien là, on pouvait le sentir très fort en coulisse, car c'était quasiment impossible pour nos artistes en herbe de ne pas parler fort, changer de costume très vite, ou simplement de ne pas faire de bruit ; je veux parler du stress. On pouvait voir les yeux des enfants rivés sur leurs enseignants qui les aidaient, avec des gestes, à ne rien oublier. Ils étaient adorables, et j'espère qu'en plus des photos que vous avez prises, vous en garderez un bon souvenir

Après le « pestacle » la kermesse a ouvert ses portes dans la cour de l'école. Pour les petits de la classe de Philippe c'était une découverte ; les stands traditionnels côtoyaient les nouveaux, sous un soleil caché, mais sans pluie.

Le 11 juin, les enfants sont allés à la salle des fêtes découvrir, avec la troupe Les Trois Chardons, « Galou le berger », un spectacle offert par la coopérative scolaire.

Le 27 juin, les élèves qui vont aller à l'école d'Aureville ont fait le chemin à pied pour rencontrer leur future maitresse et leurs nouveaux copains.

Le 28 juin, Pascale et Dominique se sont partagé la classe de Philippe pour la matinée, laissant ainsi la possibilité aux parents et futurs élèves de la rentrée prochaine de faire connaissance de la classe, des jeux et du personnel enseignant.

Encore une année scolaire qui se termine. Je vous souhaite de très reposantes vacances d'été et vous donne rendez-vous au 3 septembre.



## ...et TEMPS FORT, c'était comment cette année ?

*Paroles mêlées de*

*JG, AD, GP, CD, GG, MG, HP, AD, PG, ED, MC, J, VS, CB, ...*

« Avec **Atao et Pierre Hossein**, vendredi soir, on se souviendra de la danse du hérisson ! ». « C'est tout ? Moi j'ai aimé la délicatesse des cordes, Pierre est un poète, virtuose de la guitare et de la balalaïka ». « Le conteur était impeccable, il tenait bien son public ». « Son truc, là, sur les bonnes femmes, moi, je n'ai pas applaudi ». « Moi oui, parce que je l'entendais pour la 2<sup>ème</sup> fois ! »

« Et l'accordéoniste, qu'il était jeune ! Il paraît qu'il est charpentier... » « L'ambiance créée dans la salle des fêtes était magnifique : les parasols, les guéridons, quelques bouquets... » « C'est tout Jérôme ça ! Quand je suis partie vers 18h, la météo menaçait, quand je suis revenue, tout était dedans, tout bien arrangé pour accueillir le public à l'abri ». « On l'a attendue longtemps, mais la perle, on l'a trouvée maintenant ! »

« Vous avez bien compris ce poème de Georges Perec, où il n'y avait aucune lettre e ? » « Oui, tiré de *La Disparition*, j'ai aimé aussi l'histoire du Maudit BiC ». »

« Le lendemain, samedi, c'était super, j'ai bien aimé les deux parties, le **trio Socrate et Bernardo Sandoval**, mais j'en ai préféré une plus que l'autre ! ».

« N'oublions pas de parler de l'éclairage ! Ils ont passé la nuit à tout régler ! ». « Martine est restée avec Vincent et Philippe, les effets sur la tour et le clocher étaient sensationnels ». « J'aurais voulu que l'on voit ça depuis Toulouse ! ». « Il y a une belle photo sur le site web, va voir ». « Quand Socrate a joué *Rêves sous la mansarde*, je me suis dit, il a dû s'en passer des choses dans cette mansarde ! ». « Pourquoi le groupe s'appelle Socrate ? ».

« Il l'a expliqué, il adore la philosophie de Socrate qui déambulait...il parlait de Socrate vieux. »

« Pour la restauration, les assiettes du monde ont fait un tabac, on en a vendu 90 ! Normal, c'est Jérôme qui les avait préparées ». « Pour les rouleaux de printemps, on l'a aidé, ça m'a donné envie d'en refaire » « Tu me passeras la recette » « tu mets..... », « La sangria, parfaite aussi, c'est Jérémy qui l'avait préparée » « Pas du tout agressive, pour moi qui ai l'estomac fragile, je peux vous le dire ! » « J'aimerais bien avoir la recette, je demanderai à Jérémy »

« Eh ! N'oubliez pas de parler de l'éclairage ! » « Tu veux parler des tables que Jérôme avait déplacées sous l'axial quand la nuit est tombée ? »

« Et le guitariste, comment vous l'avez trouvé ? C'était quand même le clou de la soirée ! » « Au début, il m'a énervée, il n'était pas avec nous, on était exclu de son récital ». « Tu sais... il a parlé, il rentrait petit à petit dans son show, je sais, il ne nous regardait pas mais il sortait tout de ses tripes ». « Quand même, on n'était pas dans un studio ! ».

« On les aurait écoutés toute la nuit ! Quel charme, le fort était rempli. Le pianiste était parfait, je ne le quittais pas des yeux, on voit qu'ils jouent ensemble depuis longtemps ». « Est-ce que vous savez que le piano a failli passer à travers la scène ? Il y avait 700 kg en tout avec la chenillette monte-piano, vous auriez du venir voir, c'était quelque chose ! »

« Je vous fais part d'un témoignage : quelqu'un qui ne connaissait pas Clermont m'a dit qu'il se sentait privilégié, dans cet écrin du Fort, ça faisait concert privé... ». « La magie, c'était l'éclairage, la touche particulière ». « Qu'est-ce que tu crois qu'ils ont fait jusqu'à 5 h du matin ? Et le son ? Personne n'en parle ? S'il avait été mauvais, vous l'auriez tous remarqué ! » « Oui...ils étaient à l'anniversaire de Capy plutôt, toute la nuit ! »

« Pour l'an prochain, surprise ! Tu n'écris rien, la surprise se cache derrière le rideau » « Vraiment, on ne dit rien ? ». « Ce sera encore mieux ! »



*Le capitaine Vincent Beaumont défilant à la tête de ses troupes*

Vendredi 28 juin, le 1<sup>er</sup> Régiment du Train parachutiste de Franczal a célébré la passation du commandement du 3<sup>ème</sup> Escadron de Livraison par Air.

Afin de partager ce moment fort de la vie militaire avec les populations, cette cérémonie habituellement restreinte au cadre de la caserne, s'est déroulée cette fois en public sur l'esplanade du Fort de Clermont qui domine l'Ariège.

Gilles Massat, adjoint au maire, ceint de l'écharpe tricolore représentait la municipalité de Clermont, qui avait répondu de façon enthousiaste à la demande des « paras » pour organiser cette cérémonie.

Selon un protocole préétabli, et dans une stricte rigueur militaire, le capitaine Benoît Chevrin a passé le commandement au capitaine Vincent Beaumont. Le fanion de

l'escadron fut ainsi échangé solennellement entre les deux hommes.

En outre, six récipiendaires reçurent de leur colonel Pierre Fauche les médailles d'or de la défense nationale pour leur engagement au Mali et autres théâtres d'action.

Une centaine de militaires parmi les 200 qui constituent les quatre escadrons avaient fait le déplacement. Parmi les invités se trouvaient plusieurs anciens du régiment du Train dont un général en retraite, les familles des militaires et quelques badauds.

La cérémonie, réglée au millimètre près, n'a pas manqué d'impressionner le public.

*Reportage Gérard BOUDON.*

## **Vous souhaitez voter ?**

Inscrivez-vous dès maintenant sur  
les listes électorales de votre village,  
sans attendre le 31 décembre 2013.

Sinon, vous ne pourrez pas voter en 2014.  
Dans le taux d'abstention, il y a aussi des électeurs  
qui n'habitent plus là où ils sont encore inscrits  
et où ils n'ont pu se rendre pour voter.

## Des bassins de vie en expérimentation



En octobre 2012, les élus du conseil de communauté du Sicoval ont décidé d'expérimenter, jusqu'en fin 2013, un dispositif de proximité, appelé bassin de vie. Il permet à des communes limitrophes de se **regrouper et d'élaborer ensemble des actions**, telles que la **mutualisation** de moyens humains et techniques, **l'amélioration** d'actions en cours, des **échanges d'expériences** similaires, ou des **projets** pour de nouveaux équipements ou de nouvelles **activités** partagées. **C'est aussi un lieu d'information et de débat de la politique intercommunale.**

15 communes du territoire se sont portées volontaires pour participer à cette expérimentation : Ayguesvives, Baziège, Belbèze-de-Lauragais, Donneville, Labastide-Beauvoir, Les Varennes et Montgiscard se sont regroupées au sein du bassin Sud ; **Aureville, Clermont-le-Fort, Corronsac, Espanès, Issus, Lacroix-Falgarde, Montbrun- Lauragais et Pouze constituent le bassin des Coteaux.**

Chaque bassin de vie est animé par un élu coordonnateur responsable d'un comité de bassin, composé d'élus municipaux. Les projets sont élaborés au sein de groupes de travail. Onze groupes au total travaillent sur des actions concrètes, comme la **mutualisation des fonds des bibliothèques**, l'ouverture d'un commerce de proximité en campagne, la **mise en place d'un agenda culturel** partagé entre plusieurs communes... **Ces groupes sont ouverts aux acteurs locaux qui peuvent apporter leur expertise et expériences.**

### Vos contacts :

**Le coordonnateur du bassin des coteaux :**  
Georges Saleil, adjoint à Aureville,

### Pour tout renseignement :

Sicoval - Direction Développement Durable  
Cécile Rodriguez : 05 31 84 27 78  
Courriel : [cecile.rodriguez@sicoval.fr](mailto:cecile.rodriguez@sicoval.fr)

## Les Randoales 2013 : Dimanche 29 septembre au départ de LABEGE-INNOPOLE

*Installées cette année autour du lac de Labège Innopole, les Randoales participent à la promotion des 320 kilomètres du réseau de promenades et de randonnées du territoire. Un rendez-vous convivial, ludique et festif, organisé par le Sicoval et ses partenaires depuis 16 ans...*

L'édition 2013 s'installera, le **dimanche 29 septembre autour du lac de Labège Innopole** Au programme le **matin** : des circuits de randonnée pédestre, VTT et nouveauté cette année, de trail ou course nature sur les chemins de randonnée des communes du territoire et au-delà (près de 25 communes traversées). Ces circuits sont proposés et encadrés par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Haute Garonne, l'association Absolu Raid. **L'après-midi**, c'est dans une ambiance festive et ludique que petits et grands se retrouveront autour du lac de Labège Innopole pour profiter des multiples animations.

Depuis plus de 16 ans, les Randoales rassemblent près de 2 000 participants de tout âge, qu'ils soient sportifs confirmés ou simple amoureux de la nature. Un succès que le Sicoval doit à l'implication des communes et des associations du territoire et à la mobilisation de plus des bénévoles.

Les Randoales restent le rendez-vous incontournable des randonneurs de tous genre et des amateurs de balade en famille. Et, plus que jamais, elles s'inscrivent dans une perspective éco-responsable :

- . supports de communication sur papier recyclé
- . bacs de tri sur le site du pique-nique et aux points de ravitaillement
- . gobelets compostables...

Alors, que vous soyez sportifs confirmés ou simplement amoureux de la nature, notez bien ce rendez-vous : le dernier dimanche de septembre.

**Renseignements au : 05 62 24 28 51**

## Un Centre de ressources pour l'histoire locale à Venerque

par Geneviève Durand Sendrail

Jeudi 23 mai a été inauguré à Venerque le **Fonds Patrimonial de la basse Vallée de l'Ariège**. Je savais depuis longtemps que Louis Latour préparait la donation de ses collections. A sa ville d'Auterive, il laisse ses objets archéologiques, en particulier les amphores trouvées localement. Et à la Médiathèque de Venerque qui s'est agrandie d'une pièce pour les accueillir, il laisse sa bibliothèque et ses notes et documents. Pourquoi ce geste ? Lui-même a expliqué comment étant passé du métier d'instituteur – appellation supprimée mais qu'il revendique fièrement- à celui de professeur de collège, et ayant choisi d'enseigner les mathématiques et l'histoire, il avait voulu explorer toutes les ressources disponibles concernant l'histoire locale. Au terme de sa longue carrière, il a cherché à éviter les disparitions qui se produisent même dans les grandes bibliothèques, comme celle des « papiers Barrière-Flavy », précieuses notes laissées par un chercheur du XIXe siècle, longtemps recherchées, retrouvées puis définitivement perdues. Aussi a-t-il jugé utile de mettre à la disposition des curieux et des chercheurs tout ce que lui-même a glané, rassemblé et publié au cours de sa longue carrière de familier des bibliothèques, particulièrement celle de la vénérable *Société Archéologique du Midi*. Tous ses livres, dossiers et documents peuvent désormais être consultés – mais non empruntés - aux heures d'ouverture de la médiathèque. On trouvera là tout ce qui s'est écrit sur les communes de la basse Ariège, de Cintegabelle à Portet. Louis Latour a non seulement beaucoup publié lui-même mais il est aussi un

animateur qui aime conseiller les apprentis chercheurs et guider des collaborateurs pour réaliser des ouvrages comme celui sur « *Les Eglises du Canton d'Auvergne* ». L'assemblée réunie pour cette inauguration comprenait justement les personnes qui s'occupent de travaux historiques à Lagardelle, Miremont, Puydaniel... Clermontois qui fréquentez les commerces venerquois et vous tous passionnés d'histoire, ne manquez pas de visiter dans la Médiathèque de Venerque la pièce abritant ce centre de ressources : vous y trouverez tout ce qui a été écrit sur Clermont. Vous pouvez aussi faire don de documents, comme l'ont fait deux familles venerquoises, MM. Peres et Boglio.

### **Marche intercommunale Aureville-Clermont-Goyrans-Lacroix**

Cette année, **dimanche 20 octobre**, ce sera Clermont le Fort qui organisera cette randonnée dont tout le monde a oublié la date de la première édition. Le parcours sera le plus clermontois possible et vous découvrirez sûrement des petits coins de votre village que vous n'aurez encore jamais parcourus.

Vous avez l'été pour vous entraîner à la marche à pied, à la course ou avec votre vélo. Le village qui gagne est celui qui a lancé sur les parcours choisis par les organisateurs le plus grand nombre de participants. Bien sûr, au prorata du nombre d'habitants de chaque village ! c'est sérieux quand même !

Bon été à tous.

## CLUB "IN VINO VERITAS"

### PROGRAMME :

Lieu de la manifestation :

IN VINO VERITAS chez Didier Sanchez impasse du Bois Grand.

<http://www.invinoveritastoulouse.fr>

Le club se repose pendant tout l'été.

Reprise des dégustations en octobre.

En attendant, nous vous souhaitons un très bel été et de bonnes vacances.

**Bulletin communal**  
**L'AUTAN DE CLERMONT**  
**N° 123**  
**juillet 2013**

Conçu par la commission « information » de  
F. 31810 Clermont-le-Fort

**Responsable : Ginette Barichello**

**Ont participé à la rédaction de ce numéro :**

Gérard BOUDON,  
Christiane BRUSTEL,  
Anne DELPY, Hélène DERS,  
Geneviève DURAND-SENDRAIL,  
Françoise GREBILLE,  
Corinne LESAGE,  
Didier SANCHEZ,  
Daniel ZANCHETTA,

**Montage de la maquette : Annick PAILLETTE**  
**Couverture : dessinée par Philippe PAILLETTE**  
**Réalisation : Imprimerie du SICOVAL, LABEGE.**

**A noter dans vos agendas (mise à jour du 1<sup>o</sup> juillet 2013)**

5 Juillet au 4 septembre Vacances scolaires

Septembre

|               |                                      |   |
|---------------|--------------------------------------|---|
| 6, 7, 8 sept  | Itin'errances (concerts, balade art) | Avec Goyrans, Lacroix et Vieille-Toulouse |
| 15-sept.      | Journée du patrimoine                | Amis de Clermont                          |
| 22-sept.      | Repas de village                     | Comité des fêtes                          |
| 28 et 29 sept | Randovalés                           | Labège                                    |

Octobre

|         |                                 |                  |
|---------|---------------------------------|------------------|
| 6 oct   | Concours de pétanque            | Comité des fêtes |
| 20-oct. | Journée sportive inter-villages | Clermont le Fort |

Novembre

|         |               |              |
|---------|---------------|--------------|
| 11-nov. | Commémoration | Municipalité |
|---------|---------------|--------------|

Décembre

|  |                          |                  |
|--|--------------------------|------------------|
|  | Concert pour le Téléthon | Comité des fêtes |
|--|--------------------------|------------------|

Ce calendrier est publié par le Comité des Fêtes à titre indicatif, il n'est pas exhaustif et n'engage pas les organisateurs.

Les associations de Clermont le Fort sont invitées à faire connaître leurs activités  
au 06 80 28 76 68 ou par mail : [webmastermairie@free.fr](mailto:webmastermairie@free.fr)

**ARRETE MUNICIPAL PRESCRIVANT UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR LE  
PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME DE CLERMONT LE FORT  
N° 04/2013**

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 123-10 et R. 123-19 ;

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L. 123-10 et R. 123-9 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 octobre 2006 ayant prescrit l'élaboration du PLU ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 janvier 2013 ayant arrêté le projet de PLU ;

Vu l'ordonnance en date du 12 juin 2013 de M. le Président du Tribunal Administratif de TOULOUSE désignant M Pierre-Noël DUHAMEL. en qualité de commissaire enquêteur et M Michel BUSQUERE en qualité de suppléant ;

Vu les pièces du dossier soumis à enquête publique.

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** Il sera procédé à une enquête publique sur le projet du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la commune de CLERMONT LE FORT

Les principales caractéristiques de ce projet s'articulent autour des objectifs suivants tels qu'exposés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable :

- Promouvoir un développement urbain équilibré et garant du cadre de vie,
- Préserver et valoriser l'environnement et le paysage.

A travers la mise en œuvre de ce PLU, la commune se met en capacité d'accueillir une population communale de 640 habitants à l'horizon 2020 et 800 à l'horizon 2030.

La mise en œuvre de ce projet se traduit par plusieurs évolutions remarquables entre le Plan d'Occupation des Sols et le Plan Local d'Urbanisme, dont notamment le développement urbain futur de la commune en extension du Fort et au niveau du pôle d'habitat situé au Nord de la commune. Il vise également au renforcement des équipements publics autour de l'école et assure la préservation des espaces naturels et agricoles .

**Article 2.** La durée prévue de l'enquête publique est de 33 jours du **19 août au 20 septembre 2013.**

**Article 3.** A l'issue de l'enquête publique, le Conseil municipal délibérera pour approuver le PLU.

**Article 4.** M Pierre-Noël DUHAMEL militaire à la retraite a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif ainsi que M Michel BUSQUERE retraité, en qualité de suppléant.

**Article 5.** Le dossier de projet PLU et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de CLERMONT LE FORT aux jours et heures habituels d'ouverture **du 19 août au 20 septembre 2013 soit les lundis de 14 à 16h, les mercredis de 16 à 19h et les vendredis de 8h30 à 11h30.**

**ARRETE MUNICIPAL PRESCRIVANT UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR LE  
PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME DE CLERMONT LE FORT  
N° 04/2013**

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de CLERMONT LE FORT avec la mention « enquête publique PLU ».

**Article 6.** Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de CLERMONT LE FORT aux jours et heures suivants :

- **vendredi 23 août de 8h30 à 11h30**
- **mercredi 04 septembre de 16h à 19h**
- **mercredi 14 septembre de 9h à 12 h**
- **vendredi 20 septembre de 8h30 à 11h30.**

**Article 7.** Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès publication de cet arrêté.

**Article 8.** Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie où s'est déroulée l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture. Cette mise à disposition durera pendant une année à compter de la date de clôture par le commissaire enquêteur de l'enquête publique.

**Article 9.** Toute information sur le projet pourra être obtenue auprès de Gilles MASSAT adjoint au Maire chargé de l'urbanisme Mairie de Clermont le Fort 18 le Fort 31810 Clermont Le Fort.

*Fait à Clermont le Fort le 22 juillet 2013,  
Le Maire, Daniel Zanchetta,*

